

EN IMAGES

BOUROGNE



Les CM2 à l'honneur

Lundi après-midi, en présence de leurs camarades de l'école, les CM2 de la classe de Cédric Viatte ont été mis à l'honneur pour le travail accompli durant les cinq années passées dans l'école. A l'initiative de l'association des parents d'élèves, ils se sont vu remettre par les parents élus une calculatrice collège et une clé USB nécessaires à leur entrée en sixième.

MORVILLARS



Semaine des talents avec les jeunes sapeurs-pompiers

La semaine des talents a démarré lundi avec les seize jeunes sapeurs-pompiers du collège, placés sous la direction du responsable départemental Bastien Cardey, qui, sur plusieurs ateliers, ont proposé des démonstrations de sauvetage. Sans oublier les autres animations, dessin, diablo, échec, foot, pétanque, slam et musique.

MORVILLARS



Les enfants du périscolaire à la mairie

Dans la salle du conseil de la mairie, à l'initiative du conseil municipal, un spectacle a été organisé par la directrice de l'accueil périscolaire Maëlle Schneider et ses animatrices, Michèle, Virginie, Julie, Valérie, Maby, Cana et Laurent. Trois chansons en espagnol ont été interprétées par des enfants allant de la petite section au CM2, encadrés par Maby Ruchti Cereceda et une représentation d'un spectacle sur l'initiation à l'art du clown encadré par trois membres de l'association des clowns de la Chiffogne.

ESSERT

L'enfance, une priorité

La commune est engagée depuis 2012 dans une politique permettant un service accessible à tous dans le souci de la mixité sociale.

D'abord un bilan, puis des perspectives pour l'avenir. C'est ce que le comité de pilotage s'est attaché à faire mardi dernier en mairie pour le contrat enfance jeunesse et au-delà pour le futur projet éducatif de la commune. Dès 2012, la commune s'est engagée en faveur de la petite enfance avec le multi-accueil « les P'tits Trognons » qui accueille les enfants de deux mois et demi à plus de trois ans. Avec une moyenne de 225 jours ouverts par an, et 55 petits Essertois contre 20 extérieurs accueillis l'an dernier, « la structure apparaît sous-calibrée par rapport aux besoins de la commune puisque quinze familles sont en attente de places tandis que cinq autres ne peuvent pas bénéficier d'un accueil régulier » souligne Séverine Bonnet, directrice générale des services.

De son côté, l'accueil de loisirs sans hébergement « les Trois pommes » pour les 2 à 12 ans s'occupe du périscolaire et de l'extrascolaire et fonctionne sur la base d'un projet pédagogique approuvé par la CAF. Pour les



« L'Atout jeune » de Nathalie Mackosky sera développé tandis qu'une réflexion sera engagée pour la création d'une maison d'assistantes maternelles.

deux structures le service se veut accessible à tous – avec une tarification modulée selon les revenus – des activités multiples qui s'élargissent et une mixité sociale qui a augmenté depuis la réforme des rythmes scolaires. Comme le dispositif « coup de pouce » pour l'aide aux devoirs qui devrait être adapté en 2018 pour ne pas entrer en concurrence avec le dispositif « devoirs faits » de l'Éducation nationale.

Au chapitre du bilan on notera encore le développement « d'Atout jeunes » une petite parution bimestrielle bien faite

réalisée par Nathalie Mackosky, de la médiathèque, en direction des familles pour tout connaître des activités destinées à la jeunesse.

Pour 2018, le contrat enfance jeunesse avec ses actions devra s'adapter à la semaine des quatre jours comme l'a indiqué Yves Gaume, le maire, tandis que Marie Claude Chitry-Clerc précisait de son côté « que la commune fait le choix de soutenir une politique familiale permettant de concilier vie professionnelle et vie familiale et de permettre une plus grande mixité ».

« La commune fait le choix de soutenir une politique familiale permettant de concilier vie professionnelle et vie familiale et de permettre une plus grande mixité » Marie Claude Chitry-Clerc Adjointe au maire

EN BREF

BOUROGNE
Précisions

Suite au dernier conseil municipal, la municipalité de Bourogne apporte les précisions suivantes. Elle indique, ne pas saisir l'opportunité des départs d'agents à la retraite en 2018 pour externaliser le ménage mais dit faire « le choix d'externaliser pour remédier aux difficultés de gestion que posera l'exécution de ce service après les départs en retraite de deux titulaires (recrutement, implication du personnel, remplacement en cas de maladie). L'externalisation permet une économie. « Le but n'était pas d'obtenir le plus bas prix mais une offre de service techniquement cohérente. La société retenue n'est pas celle proposant le plus bas prix. L'année 2018 est marquée par deux départs en retraite, l'un effectif au 1^{er} janvier 2018, l'autre au 1^{er} septembre. Un des deux agents est donc toujours en poste à ce jour et pleinement investi dans ses missions, qui ont toujours été exécutées avec une grande minutie » ajoute la municipalité de Bourogne.

bloc-
notes

FOUSSEMAGNE

Conseil municipal

> Vendredi 6 juillet, à 20 h. Mairie.

Ordre du jour : bail emphytéotique avec Grand Belfort pour le bâtiment de la synagogue, décision modificative, questions diverses.

Tél. 03 84 23 34 40.

LARIVIÈRE

Messe

> Samedi 7 juillet, à 18 h 30. Église.